



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 053 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 11 avril 2017

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 11 avril 2017

•(1100)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue à tous. Conformément à l'article 108 du Règlement, nous poursuivons notre étude sur l'endettement dans le secteur agricole et ses répercussions.

Je veux souhaiter la bienvenue aux témoins que nous accueillons aujourd'hui.

Je souhaite également la bienvenue à l'honorable Gerry Ritz, ancien ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous.

[Français]

Nous accueillons également M. Alupa Clarke, qui remplace M. Gourde.

[Traduction]

Nous accueillons aujourd'hui des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à savoir M. Tom Rosser, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques; et Mme Kara Beckles, directrice générale par intérim, Direction de la recherche et de l'analyse, Direction générale des politiques stratégiques.

Nous recevons également M. Michael Hoffort, président-directeur général de Financement agricole Canada, qui est accompagné de M. Jean-Philippe Gervais, vice-président et économiste agricole en chef.

Bienvenue à tous.

Nous allons débiter avec vos exposés d'un maximum de 10 minutes, et je crois que c'est M. Rosser qui va partir le bal.

M. Tom Rosser (sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et agroalimentaire Canada): Monsieur le président, c'est la première fois que j'ai la chance de témoigner devant votre comité depuis que j'ai joint les rangs du ministère. Je suis très heureux d'être ici. Je me réjouis également d'être accompagné de Kara Beckles, directrice générale par intérim de la Direction de la recherche et de l'analyse, soit le groupe responsable de l'analyse économique au sein du ministère.

[Français]

Les exploitations agricoles canadiennes, tout comme les entreprises des autres secteurs, utilisent l'endettement pour faire des investissements qui favorisent l'innovation et l'expansion. Les exploitations d'aujourd'hui reposent, dans l'ensemble, sur de solides assises financières. Par ailleurs, de nombreux agriculteurs de la génération des baby-boomers devraient prendre leur retraite au cours des 10 à 15 prochaines années. Bon nombre d'entre eux transféreront leurs exploitations à la génération suivante. Le gouvernement a des programmes pour faciliter ce processus et pour aider les jeunes ainsi que les agriculteurs débutants à s'établir.

Au cours des dernières années, de nombreux secteurs de l'industrie agricole canadienne ont généré des revenus records, et les perspectives financières continuent d'être positives. Le revenu net devrait diminuer quelque peu en 2016 et 2017. Il devrait diminuer de 2 % en 2016, pour atteindre 14,8 milliards de dollars, et de 7 % en 2017, pour atteindre 13,8 milliards de dollars. Cela dit, nous nous attendons tout de même à ce que ces années arrivent deuxième et quatrième parmi les meilleures années jamais enregistrées.

À moyen et à long terme, l'agriculture canadienne devrait profiter de l'augmentation prévue de la demande mondiale pour des aliments de meilleure qualité, de même que d'un approvisionnement plus abondant en raison de l'accroissement de la population mondiale et de la hausse des revenus des ménages partout dans le monde, surtout dans les pays en développement. La productivité des exploitations agricoles canadiennes a augmenté au cours des dernières années grâce aux nouvelles technologies.

De bons revenus, une hausse des profits et de faibles taux d'intérêt ont incité les entreprises agricoles à investir dans leurs activités, notamment dans l'achat de terres pour élargir leurs activités. Ces perspectives favorables ont fait augmenter la valeur des terres agricoles ainsi que l'endettement dans le secteur.

Cependant, puisque les biens agricoles ont augmenté à un niveau beaucoup plus important que l'endettement, la valeur nette des exploitations agricoles s'est accrue. En février, Statistique Canada a publié les données de l'Enquête financière sur les fermes pour 2015. Ces données indiquent que, bien que l'endettement moyen ait augmenté pour se chiffrer à 600 000 \$ en 2015, la valeur moyenne des biens agricoles atteignait 3,4 millions de dollars. Cela signifie que la valeur nette agricole moyenne se chiffrait à 2,8 millions de dollars.

La capacité des producteurs de gérer leur dette dépend de leur revenu. Compte tenu des hausses des revenus agricoles et des faibles taux d'intérêt, nous constatons que les exploitations agricoles sont généralement très bien placées pour rembourser leur dette. Au cours des dernières années, les revenus des producteurs ont beaucoup plus augmenté que leurs frais d'intérêt, ce qui signifie qu'ils sont en bien meilleure position pour respecter leurs obligations financières.

Néanmoins, même pendant les bonnes périodes, les exploitations agricoles font généralement face à plusieurs risques, notamment les conditions météorologiques défavorables et les maladies, ainsi que la fluctuation des prix des produits, des taux de change et des taux d'intérêt. Bien que le risque lié au taux d'intérêt soit habituellement en tête des priorités lorsqu'il est question du niveau d'endettement, en agriculture, ce sont en réalité les prix des cultures et le taux de change canadien qui ont le plus de conséquences sur la santé financière des fermes.

[Traduction]

Sachant que les risques associés à la production et aux marchés échappent au contrôle des agriculteurs, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis en place une série de programmes de gestion des risques de l'entreprise pour aider les producteurs à gérer ces risques. Depuis 2013, ces programmes ont accordé une aide totalisant plus de 5,6 milliards de dollars.

Le Programme de paiements anticipés (PPA) de notre ministère aide les agriculteurs à gérer leur flux de trésorerie durant l'année de production en leur donnant accès à des avances de fonds à faible taux d'intérêt. Les prêts donnent aux producteurs la latitude voulue pour programmer la vente de leurs produits en fonction des conditions du marché, plutôt qu'en fonction du besoin en liquidités.

• (1105)

J'aimerais maintenant vous parler des jeunes et des agriculteurs débutants. Ils représentent bien sûr l'avenir de l'industrie. Les exploitations agricoles qui ont à leur tête de jeunes agriculteurs sont plus susceptibles d'investir et de faire preuve d'innovation. Cependant, les jeunes et les agriculteurs débutants ont besoin de ressources financières importantes pour se lancer en affaires. Pour les aider, le gouvernement fédéral administre différents programmes qui facilitent l'accès aux capitaux, comme le programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA) qui offre des garanties de prêt aux fins des investissements. De plus, comme vous le verrez plus en détail tout à l'heure, Financement agricole Canada offre des produits et services de crédit spéciaux.

En outre, dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, le gouvernement finance la Table pancanadienne de la relève agricole, Gestion agricole Canada et des programmes à frais partagés mis en oeuvre par les provinces pour aider les agriculteurs à élaborer des plans d'affaires et à perfectionner leurs compétences en gestion des affaires.

[Français]

L'agriculture canadienne change et évolue très rapidement. Nous voyons que les agriculteurs canadiens adoptent de nouvelles technologies et exploitent de nouvelles occasions d'affaires ici même et à l'étranger. Les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ces efforts au moyen de programmes qui encouragent les agriculteurs à adopter de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques, et qui améliorent leurs compétences en gestion. Ainsi, tant les agriculteurs bien établis que ceux qui entrent dans l'industrie sont en mesure de saisir les occasions et de mieux gérer les défis et les risques.

En résumé, l'augmentation des niveaux d'endettement que nous observons en agriculture démontre que les agriculteurs utilisent l'endettement comme outil pour augmenter leur compétitivité et faire croître leur entreprise. L'augmentation des biens et de la valeur nette des producteurs est de loin supérieure à celle de leur endettement. Les exploitations agricoles canadiennes reposent généralement sur de solides assises financières, et les perspectives pour le secteur demeurent positives.

En collaboration avec ses partenaires du portefeuille et ses homologues provinciaux et territoriaux, Agriculture et Agroalimentaire Canada propose des politiques et des programmes qui aident les exploitants agricoles à gérer les risques liés à la production et aux prix, qui soutiennent les jeunes agriculteurs débutants dans l'établissement et le développement de leurs exploitations et qui aident les familles agricoles à transférer les exploitations à la génération suivante.

Je vous remercie de votre attention.

Je serai heureux de répondre à vos questions après la présentation de M. Hoffort.

Le président: Merci, monsieur Rosser.

[Traduction]

M. Michael Hoffort de Financement agricole Canada.

M. Michael Hoffort (président-directeur général, Financement agricole Canada): Merci, monsieur le président, et bonjour à tous les membres du Comité.

C'est avec plaisir que je me présente devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire au nom de Financement agricole Canada (FAC). Je m'appelle Michael Hoffort et je suis président-directeur général. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Jean-Philippe Gervais, vice-président et économiste agricole en chef.

Je veux vous faire part de nos observations quant au niveau d'endettement dans le secteur agricole canadien et mettre en contexte et en perspective certaines des données que le sous-ministre adjoint Tom Rosser a citées plus tôt dans ses observations.

Pour situer un peu les choses, Financement agricole Canada est une société d'État commerciale qui sert plus de 100 000 clients et qui gère un portefeuille d'une valeur approximative de 30 milliards de dollars. Nos clients sont en très grande majorité propriétaires de petites et moyennes exploitations familiales.

Mon histoire familiale est également enracinée dans l'agriculture, et c'est à cause de cet héritage que j'ai choisi de faire carrière dans cette industrie. Après mes études en économie agricole au Collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan, j'ai commencé à travailler à FAC à titre de directeur de comptes, et j'ai passé presque trois décennies au service de cette industrie qui me passionne énormément.

En tant que nouveau directeur de comptes à FAC, j'ai fait mes premières armes en plein coeur de la crise de la dette agricole dans les années 1980, alors que la majeure partie de notre temps était consacrée à travailler avec les familles d'exploitants agricoles afin de régler les problèmes financiers engendrés par des taux d'intérêt records et l'effondrement des prix des produits de base, le tout combiné à une grave sécheresse qui a frappé de nombreuses régions. Je suis pleinement conscient de l'importance du sujet d'aujourd'hui comme vous le confirmeriez tous ceux qui ont travaillé à la résolution de ces problèmes.

Lorsque je songe à l'histoire de notre industrie et à toutes les choses positives qui se sont produites depuis cette période difficile, je crois que ce n'est pas seulement la relation financière, mais bien l'élément humain qui nous pousse, moi et tous les employés de FAC dans nos bureaux partout au pays, à tout mettre en oeuvre pour assurer la réussite de nos clients. À FAC, l'agriculture est notre passion. Nous axons nos efforts sur l'application de solutions financières au bénéfice des agriculteurs et des familles d'exploitants agricoles, et nous savons qu'il s'agit d'une responsabilité importante.

FAC détient actuellement plus du quart de la dette agricole totale du Canada, et nous voulons assurer la réussite de nos clients, peu importe les défis auxquels ils sont confrontés ou l'étape du cycle de vie de leur entreprise, que ce soit à la phase de démarrage ou d'expansion de leurs activités, en période de maintien ou de transfert à la prochaine génération.

D'expérience, je sais que la vaste majorité des exploitations agricoles sont transmises de génération en génération, et cela continue d'être le cas, comme le confirme le dernier recensement de l'agriculture. Ce recensement révèle que 98 % des exploitations agricoles canadiennes appartiennent à des familles. Ces exploitations sont souvent des fermes multifamiliales et multigénérationnelles.

Nous sommes fiers d'offrir à l'industrie agricole des produits et des services personnalisés. Grâce au prêt Jeune agriculteur de FAC et, plus récemment, à notre prêt Jeune entrepreneur, nous offrons un accès amélioré aux capitaux qui permettent aux jeunes d'intégrer la chaîne de valeur agricole, de faire progresser leur entreprise et de poursuivre leurs rêves. Notre prêt Transfert mise sur une relation préexistante entre un acheteur et un vendeur — habituellement un vendeur patient comme un parent, un membre de la famille ou un voisin — pour aider les jeunes agriculteurs à démarrer leur exploitation ou à l'agrandir en effectuant un versement initial moindre que la norme.

Nous estimons que les perspectives d'avenir de l'industrie agricole canadienne sont positives dans l'ensemble. Notre confiance repose sur une industrie axée sur la diversification de ses produits et sur le fait que le Canada s'est forgé à l'échelle internationale la réputation de produire constamment des aliments salubres et de grande qualité. Il est important de noter que même si la demande de produits agricoles de base demeure forte, les prix de ces produits ont baissé au cours des dernières années en raison des réserves mondiales croissantes. La faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain continue de protéger en partie les producteurs canadiens contre le fléchissement des cours des produits de base, qui sont fortement influencés par la dynamique du marché américain.

À FAC, nous comprenons également que l'agriculture est une industrie cyclique et nous appuyons nos clients quelles que soient les conditions du marché et l'étape du cycle de vie de leur entreprise. Nous avons une vision à long terme de l'agriculture. Nous suivons de près les tendances du moment et nous offrons des perspectives et des prévisions économiques afin d'aider les producteurs à prendre des décisions d'affaires éclairées.

Au cours des dernières années, nous avons en grande partie examiné la situation dans l'optique d'une économie agricole en plein essor, appuyée par une longue période de croissance de la production, une forte demande de produits agricoles et des taux d'intérêt favorables. Parallèlement à cela, les producteurs canadiens ont beaucoup investi dans leurs terres, la technologie et la diversification de leurs activités. Les agriculteurs ont toujours été à l'avant-garde de l'évolution technologique. C'est pour cette raison que le Canada est arrivé au deuxième rang mondial au chapitre de l'agriculture durable, selon une étude récente menée par le groupe d'analyse des données économiques du périodique *The Economist*.

Pendant cette période, l'actif agricole a crû en général au même rythme que les niveaux de la dette agricole. Cette progression est en grande partie attribuable à l'appréciation continue d'un actif clé, à savoir les terres agricoles. Selon notre dernier rapport annuel *Valeur des terres agricoles*, que nous avons rendu public hier, la valeur moyenne des terres agricoles canadiennes a augmenté de 7,9 %. Les terres agricoles ne cessent de prendre de la valeur depuis 25 ans.

• (1110)

Cependant, notre rapport révèle également que la valeur des terres agricoles progresse à un rythme moindre que dans les dernières années. C'est la troisième année de suite que le taux d'augmentation diminue par rapport à l'année précédente. Cela correspond à nos

prévisions d'atterrissage en douceur pour le marché des terres agricoles.

Des revenus élevés, une rentabilité accrue et la faiblesse des taux d'intérêt ont fait grimper la valeur de l'actif, ce qui stimule d'autant la demande de crédit. Par conséquent, la dette agricole a augmenté plus rapidement que la valeur de l'actif agricole en 2015, et ce, pour la première fois depuis de nombreuses années. Pourtant, le ratio d'endettement demeurait en 2015 inférieur à sa valeur moyenne sur 10 ans.

Un faible ratio offre à l'agriculture canadienne la souplesse financière nécessaire pour exploiter les occasions d'investissement ou pour surmonter les difficultés imprévues. Il est aussi important de souligner que la valeur nette de l'agriculture canadienne continue d'augmenter, ce qui est le signe d'une industrie en bonne santé.

En tant que principaux fournisseurs de financement agricole au Canada, nous encourageons les producteurs à prévoir une certaine marge de manoeuvre financière dans leur bilan et à s'assurer d'avoir un fonds de roulement suffisant pour se protéger contre les fluctuations défavorables de l'économie et du marché.

Si un faible ratio d'endettement est une bonne chose, il n'est néanmoins qu'une mesure secondaire de la capacité à rembourser une dette. La mesure principale est toujours le revenu. À cet égard, les perspectives de l'agriculture canadienne sont positives. La demande mondiale pour les produits agricoles canadiens demeure forte. Des hausses minimales des coûts des intrants agricoles ainsi que la faiblesse du dollar canadien devraient continuer à protéger les producteurs des répercussions d'une éventuelle baisse des recettes monétaires.

Malgré cela, nous encourageons activement les agriculteurs à trouver des moyens d'améliorer l'efficacité de leurs activités afin de faire face à une éventuelle baisse de revenus et d'assurer la rentabilité à long terme de leurs exploitations. Nous sommes conscients que les producteurs et les exploitants d'agroentreprises canadiens font appel à diverses stratégies pour gérer le risque dans une industrie de plus en plus complexe et dynamique. FAC offre une grande variété d'occasions d'apprentissage gratuites pour aider les producteurs à prendre des décisions d'affaires pertinentes. Nous proposons notamment des ateliers visant à aider des producteurs à améliorer leurs résultats et à consolider leur entreprise.

C'est ce qui nous distingue des autres institutions financières. Nous sommes une présence stable et soutenue sur le marché. Comme FAC n'est pas cotée en bourse, nous rendons des comptes à notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, et notre seul objectif est la réussite de l'agriculture canadienne et de nos clients.

Notre entreprise repose sur la solidité de ses relations clients. Cela veut dire que nous prenons le temps de comprendre l'entreprise de nos clients et nous nous assurons de leur offrir les produits et les services dont ils ont besoin pour poursuivre la croissance de leur exploitation agricole et de leur agroentreprise.

Cela signifie également qu'il nous faut agir de manière responsable en offrant de bons prêts aux producteurs qui ont un plan d'affaires solide et en encourageant nos clients à établir un plan officiel de gestion du risque. Grâce à cette pratique et à l'importance que nous accordons à la gestion du risque, il convient de noter que plus de 99 % du portefeuille de prêts de FAC affiche un excellent rendement et est en règle, ce qui veut dire que nos clients remboursent leurs prêts conformément aux modalités convenues.

Même si nous savons que le secteur est confronté à des défis, notre industrie est encore en position de force. Nous avons également la responsabilité importante de mettre l'industrie en garde au sujet des tendances actuelles et de nous assurer que les producteurs possèdent les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour se préparer à des périodes plus difficiles ou de plus grande volatilité.

Comme mesure proactive, FAC a récemment publié une série de billets de blogue hebdomadaires sur la santé financière des exploitations agricoles. Des exemplaires de ces billets ont été remis au comité aujourd'hui. Préparés par l'équipe de l'économie agricole de FAC, ces billets fournissent aux producteurs des renseignements et des outils utiles ainsi que des conseils pour gérer leur entreprise ou exploitation agricole, planifier en fonction des difficultés imprévues et savoir comment les surmonter.

À FAC, nous sommes conscients que d'autres institutions financières jouent un rôle important au sein du marché du financement agricole. Nous pensons qu'une saine concurrence sur ce marché et un choix d'options de financement profitent à tous les agriculteurs et agroentrepreneurs du Canada.

L'agriculture apporte une contribution importante à l'économie et a besoin des capitaux provenant de nous tous — banques, coopératives de crédit et FAC — pour réaliser son plein potentiel. Cela étant dit, FAC est la seule institution financière qui se consacre entièrement à l'avenir de l'agroindustrie. Nous remplissons ce rôle avec succès depuis 57 ans. Nous apportons une valeur ajoutée grâce à notre engagement à offrir des connaissances et des services spécialisés pour répondre à l'évolution des besoins des gens qui travaillent chaque jour au sein de cette formidable industrie. Peu importe les changements qui s'opéreront, FAC continuera d'être un partenaire solide et stable de l'industrie agricole canadienne.

À FAC, l'agriculture, c'est notre affaire et nous soutenons les producteurs canadiens lorsqu'ils font face à des circonstances difficiles. Nous sommes également à leur côté pour célébrer leurs réussites.

Je vous remercie de m'avoir permis de m'adresser à vous aujourd'hui. Je répondrai avec plaisir aux questions des membres du comité.

• (1115)

Le président: Merci, monsieur Hoffort.

Nous allons débiter notre période de questions en souhaitant la bienvenue à M. Shipley qui est de retour dans notre hémisphère. Vous avez droit aux six premières minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci également à nos témoins.

Dans une perspective générale, la dette agricole canadienne s'est accrue d'environ 600 % de 1981 à 2015, soit une période de 24 ans. Elle était plutôt stable jusqu'aux alentours de 1995 avant de commencer à grimper. Avez-vous une idée de ce que l'avenir peut nous réserver, disons de 2015 à 2020, et des répercussions que cela pourrait avoir?

M. Michael Hoffort: Nous avons effectué certaines analyses à ce sujet, et je vais demander à notre économiste, Jean-Philippe Gervais, de vous répondre.

M. Jean-Philippe Gervais (vice-président et économiste agricole en chef, Financement agricole Canada): À n'en pas douter, la dette agricole s'est énormément accrue, mais j'ajouterais

que cette hausse a coïncidé avec l'augmentation des recettes dont nous avons également été témoins, avec des niveaux records atteints au cours des dernières années. Je crois que vous avez indiqué que l'endettement a commencé à augmenter en 1994. Si vous considérez les 10 dernières années, soit de 2005 à 2015, il y a eu une très forte hausse des recettes agricoles, ce qui montre bien que l'industrie est florissante.

Quant à savoir ce que les 10 prochaines années nous réservent, je pense que nous devons avoir des attentes réalistes. Malgré que nous entrevoyions l'avenir avec optimisme, je crois qu'il est plus réaliste de s'attendre à ce que les 10 prochaines années ne soient pas nécessairement semblables aux 10 dernières, lesquelles ont été marquées par des prix vraiment élevés. Comme les prix vont chuter légèrement, j'estime que la croissance des revenus agricoles viendra principalement des gains de productivité qui découleront des investissements déjà consentis.

Je dirais que nous sommes en bonne posture pour de nouvelles réussites, mais qu'il y a certes lieu de surveiller la situation de près.

M. Bev Shipley: Le flux de trésorerie fait partie de ces éléments qui m'ont toujours un peu inquiété. Nous pouvons bien accumuler toute la valeur nette possible, reste quand même que nous devons être capables de payer les factures. Nous avons vu le prix des terres passer de 1 000 \$ à 20 000 \$ l'acre, mais la question du flux de trésorerie demeure préoccupante. Je sais bien que les actifs peuvent contribuer à atténuer le problème, mais n'y a-t-il pas lieu de s'en inquiéter, notamment sur le plan des taux d'intérêt?

Je m'adresse aux représentants de Financement agricole Canada. Pour ce qui est justement des taux d'intérêt, quel est le point de bascule ou le seuil critique à partir duquel plusieurs producteurs pourraient commencer à éprouver des difficultés?

• (1120)

M. Michael Hoffort: Nous avons mené quelques exercices de simulation de crise pour les prêts que nous consentons aux producteurs et pour l'ensemble de notre portefeuille.

Tout dépend en grande partie de l'ampleur des fluctuations et de la vitesse avec laquelle elles se produisent. Si la période d'adaptation est très courte, la situation peut certes devenir plus délicate. Nous estimons que l'industrie peut s'adapter à une hausse des taux d'intérêt de l'ordre de 100 points de base, ou même de 200 points, si elle s'étale sur plusieurs années. Si la même hausse de 200 points de base intervient en quelques mois à peine, certaines entreprises risquent d'avoir plus de difficulté à s'ajuster. Nous avons une certaine marge de manœuvre au sein de notre portefeuille du fait que la période d'amortissement des nouveaux prêts hypothécaires est en moyenne inférieure à 20 ans.

Les gens auraient ainsi la possibilité de prolonger la période de remboursement de leurs prêts et disposeraient de certaines autres options pour s'adapter. Dans une véritable situation de crise, nous pourrions, à titre d'institution financière, offrir différentes mesures de soutien. Reste quand même qu'il ne fait effectivement aucun doute qu'un retour très rapide à des taux d'intérêt peut-être plus normaux dans une perspective historique créerait certaines difficultés du point de vue du flux de trésorerie.

M. Bev Shipley: Il ne s'agit pas ici de fortes hausses des taux d'intérêt. Je me souviens des années 1980.

M. Michael Hoffort: Je suis d'accord. Cependant, le passage de taux de 3 ou 4 % à des taux de 6 ou 7 % exigerait tout de même un ajustement important, sans même que l'on se rapproche de certains de ces taux supérieurs à 10 % que nous avons connus à l'époque.

M. Bev Shipley: Nous avons un programme qui permet de contourner...

D'abord et avant tout, pouvez-vous me dire, monsieur Rosser, combien de gens se prévalent du Programme de paiements anticipés?

M. Tom Rosser: Je n'ai malheureusement pas ce chiffre sous la main, mais nous pourrions certes vous transmettre ultérieurement des précisions sur l'utilisation de ce programme, à moins que Kara puisse vous répondre...

M. Bev Shipley: Selon moi, c'est un programme qui a été amplement publicisé. J'ignore simplement dans quelle mesure il est vraiment utilisé. Il va de soi que le programme est très avantageux. Il arrive souvent que l'on nous dise que le gouvernement devrait se montrer plus généreux en haussant les limites prévues, compte tenu de la taille des exploitations agricoles. J'aimerais simplement savoir combien de producteurs l'utilisent, si vous voulez bien nous communiquer ces renseignements.

M. Tom Rosser: Monsieur le président, nous allons répondre au Comité à ce sujet dans les plus brefs délais.

M. Bev Shipley: D'accord.

Monsieur Hoffort, j'entends parfois parler de prêts avec paiement différé du capital. Comment est-ce que cela fonctionne et qui peut en bénéficier?

M. Michael Hoffort: Nous offrons quelques produits présentant cette caractéristique.

Ainsi, nous avons fait la promotion ces dernières années du prêt Entrez maintenant, payez plus tard. On peut penser par exemple à l'aménagement d'un vignoble. Nous offririons le financement nécessaire. L'entrepreneur n'aurait qu'à payer les intérêts pendant une période de trois ans, par exemple. Il ne commencerait à rembourser le capital qu'à partir du moment où il réaliserait des revenus, un peu comme c'est le cas avec un prêt pour la construction.

Nous avons aussi ce que nous appelons le prêt Express dont certaines dispositions prévoient uniquement le paiement des intérêts. Ces prêts ne représentent qu'un faible pourcentage de notre portefeuille, mais ils sont accessibles à tous les producteurs, en ciblant généralement ceux qui s'efforcent d'équilibrer leur bilan. Comme je l'ai indiqué, tous nos clients peuvent s'en prévaloir.

Pour l'ensemble de nos produits prévoyant le paiement différé du capital, le taux d'utilisation est toutefois inférieur à 20 %.

Le président: Merci, monsieur Hoffort. Monsieur Shipley, vous n'avez plus de temps.

Monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'avoir bien voulu comparaître devant nous pour discuter de ces enjeux très importants. Il y a de nombreux agriculteurs dans la portion est de ma circonscription de Steveston—Richmond East.

Je voulais poursuivre un peu dans le sens des questions posées par M. Shipley, mais parlons d'abord de la nature de notre pays. L'industrie agricole de la Colombie-Britannique est différente de celle du Canada atlantique qui se distingue elle-même de ce que l'on peut observer au Québec, en Ontario et dans les Prairies.

Avez-vous été à même de constater des différences entre les régions? J'adresse la question à tous nos témoins. Est-ce qu'une stratégie a été mise en place pour composer avec ces différences?

• (1125)

M. Michael Hoffort: Je peux répondre à la question en premier, monsieur le président.

Il y a des différences quant aux niveaux d'endettement agricole, en fonction du secteur, de même que de l'emplacement géographique et du potentiel de revenu. En règle générale, cela a trait au potentiel de revenu. On le voit dans les comtés. Dans la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, le prix des terres est élevé, par exemple, et c'est très circonscrit, mais sur le plan des revenus, cela correspond en partie à cet aspect également.

Nous voyons des différences selon l'exploitation: une ferme qui produit des céréales et des oléagineux dans les Prairies, une ferme de cultures commerciales en Ontario ou une ferme laitière au Québec. Les niveaux d'endettement et les ratios de levier varient légèrement d'une exploitation à l'autre, mais cela correspond à ce à quoi on s'attend de la stabilité de revenu, des possibilités sur le plan des revenus, et ainsi de suite. Ce serait un élément clé dans ces décisions.

M. Joe Peschisolido: Y a-t-il une différence entre les petites et les grandes exploitations? Est-ce que cela a des répercussions sur l'efficacité, sur la capacité d'endettement?

M. Jean-Philippe Gervais: Il y a 18 mois, nous avons publié un rapport qui portait essentiellement sur les prévisions pour l'industrie laitière. Il était notamment question du coefficient de rendement, des coûts d'exploitation par rapport aux produits d'exploitation pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

Nous avons constaté que si l'on mesure l'efficacité de la production en comparant les dépenses et les produits d'exploitation, la taille de l'entreprise importe peu. Cela ne signifie pas qu'une petite entreprise réalisera autant de profits qu'une grande entreprise. Cela veut plutôt dire que certains petits producteurs sont très efficaces et que certains grands producteurs devraient améliorer cet aspect. Lorsqu'il s'agit de l'efficacité, la taille de l'exploitation n'a pas beaucoup d'importance, surtout dans l'industrie laitière. Je dirais que c'est vrai pour l'ensemble de notre portefeuille pour les céréales et les oléagineux et d'autres secteurs également.

M. Joe Peschisolido: Vous avez également parlé des différences entre les secteurs.

Dans la circonscription de Richmond-Est, on cultive beaucoup de petits fruits, mais aussi du chou. Il y a également des fermes laitières et des fermes d'élevage de bovins.

Avez-vous remarqué une différence selon le secteur, et si c'est le cas, que pouvons-nous faire pour nous rendre utile? Nous devons tous nous nourrir, et je préfère acheter des produits canadiens que des produits importés.

M. Michael Hoffort: Du point de vue de l'endettement agricole, en ce qui concerne les secteurs, comme je l'ai dit, cela a un peu plus à voir avec la structure de l'industrie. On pourrait constater que le ratio de levier d'une exploitation laitière ou avicole est un peu plus élevé, simplement en raison de la stabilité de certaines des prévisions de revenus dans ce secteur. Je ne crois pas que cela les place dans une situation plus à risque que les exploitations de céréales et oléagineux, qui font davantage face à des fluctuations de revenus liées aux risques de production.

Il y a de légères différences entre les industries, mais je ne sais pas si je peux vraiment indiquer une mesure que vous pourriez prendre qui se traduirait par des progrès substantiels.

M. Tom Rosser: La seule chose que j'allais ajouter, c'est que nous avons mené des analyses sur les niveaux d'endettement agricole en fonction de la taille des exploitations et des niveaux de revenu. Elles ont révélé que selon la tendance générale, ce sont les grandes exploitations à hauts revenus qui ont les niveaux d'endettement les plus élevés, et qu'une partie importante — 30 %, si ma mémoire est bonne — des exploitations dont les revenus sont plus faibles ne sont pas endettées.

Je devrais souligner, monsieur le président, que je sais que nos collègues de FAC ont distribué des documents au Comité. Nous avons aussi effectué des analyses sur les niveaux d'endettement agricole que nous serions ravis de vous fournir si elles peuvent aider le Comité dans ses travaux.

M. Joe Peschisolido: FAC est un concept fascinant.

Qu'est-ce qui distingue votre organisme des banques? Pourquoi existe-t-il et comment pouvons-nous vous aider à aider les agriculteurs?

M. Michael Hoffort: Concernant FAC et les raisons de son existence, cela remonte à nos origines. La première organisation qui a été formée et qui a fait partie de notre organisme, c'est la Commission du prêt agricole, qui a été établie après les terribles années 1930. Les agriculteurs ne pouvaient pas obtenir du crédit hypothécaire de la part d'institutions financières privées, et le gouvernement du Canada a établi cette organisation.

L'autre organisation fondatrice a été formée dans le cadre de l'adoption de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, après la Seconde Guerre mondiale, pour aider les anciens combattants à s'établir. Une organisation a alors été formée. Nous avons été regroupés en 1959 et nous fournissons vraiment une bonne partie du financement hypothécaire aux agriculteurs canadiens depuis ce temps. C'est notre principale forme de participation. Bien entendu, nos activités ont augmenté au gré des changements dans l'industrie, en ce qui concerne l'équipement et la capacité de fournir des types d'installations vraiment uniques et aussi en ce qui concerne le secteur agro-industriel et agroalimentaire.

Notre organisme n'est pas une institution de dépôt. Les banques à charte du Canada ont beaucoup plus d'activités dans le volet des prêts d'exploitation. Nous offrons une autre option dans chaque secteur du Canada et dans chaque collectivité du pays qui participe à l'agriculture. Peu importe où l'on se trouve, il est possible d'accéder au crédit.

Ce qui distingue notre organisme, c'est qu'il est axé sur l'agriculture; nous n'allons nulle part ailleurs. Quand les choses vont bien, nous participons pleinement, et quand les choses se compliquent, nous n'allons nulle part. Nous restons et nous jouons un rôle actif dans le secteur. Certaines autres institutions financières pourraient faire des choix différents si, par exemple, un autre secteur de l'économie semble plus solide et qu'elles pensent qu'elles pourraient y jouer un plus grand rôle que dans le secteur agricole. C'est leur réalité, mais ce n'est pas la nôtre. Il y a de légères différences, et une approche à long terme est un aspect important.

• (1130)

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins présents dans le cadre de cette étude très importante.

J'aimerais commencer par une question qui s'adresse à vous, monsieur Gervais.

Dans un rapport de Financement agricole Canada, il est expliqué que la progression de la valeur des terres agricoles a de nouveau ralenti en 2016, autant au Québec que dans l'ensemble du Canada.

L'UPA, de son côté, dit que la croissance de la valeur ne suit pas la croissance des revenus, et qu'on assiste au gonflement d'une bulle qui crée une barrière au transfert des entreprises, ce qui nuit essentiellement à la rentabilité à long terme du secteur agricole.

La mise en place de règles pour encadrer les transferts, les transactions et l'emplacement des terres serait-elle une bonne avenue pour diminuer la croissance de la valeur des terres ainsi que l'endettement agricole?

M. Jean-Philippe Gervais: Effectivement, la croissance de la valeur des terres est grandement liée à l'augmentation des revenus. Dans certains cas, comme au Québec et en Ontario, la croissance de la valeur des terres a dépassé l'augmentation de la valeur des revenus. Par contre, dans les Prairies, le ratio de la valeur des terres comparativement au revenu agricole est beaucoup plus près de la moyenne historique.

Je dis tout le temps que nous ne savons pas, à FAC, quel est le ratio idéal quand on parle de la valeur des terres relativement au revenu agricole. Par contre, nous savons quelle est la moyenne pour les 25 dernières années, et même pour les 50 dernières années. Nous savons que le ratio va varier avec le temps, mais qu'il devrait s'approcher de la moyenne à plus long terme.

Cela dit, il existe différentes règles. La question du droit de propriété et de transfert est une question provinciale. Il y a donc des règles différentes au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Il existe tout un éventail de règles différentes.

Nous n'avons jamais vraiment étudié la question. En ce qui nous concerne, nous devons servir nos clients, peu importe quelle est la règle. Alors, nous concevons les meilleurs produits possible pour faire en sorte que ces entreprises puissent croître.

Par contre, il est vrai que, au Québec et en Ontario, le ratio de la valeur des terres relativement au revenu a quelque peu dépassé la moyenne historique. En ce sens, nous pourrions dire que la terre a une valeur un peu plus élevée dans ces régions du pays, parce que le revenu n'a pas suivi exactement l'augmentation de la valeur de celle-ci.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Certains producteurs du Québec ont de plus en plus de préoccupations. La présence d'acheteurs non traditionnels peut, en fait, contribuer à faire augmenter les prix.

Pouvez-vous commenter un peu cet aspect? Je sais que les opinions sont partagées.

M. Jean-Philippe Gervais: Oui, absolument.

Comme M. Hoffort le disait précédemment, dans le dernier rapport qui a été diffusé hier, en gros, on observe que la très grande majorité des transactions se font encore entre producteurs. C'est vrai qu'on ne peut pas nier cette tendance selon laquelle les acheteurs que je qualifie de non traditionnels s'intéressent de plus en plus au marché des terres agricoles, que ce soit à titre de fonds d'investissement, de fonds de pension ou autres.

Par contre, la très grande majorité des transactions que nous observons s'effectuent entre producteurs. En fait, nous sommes dans une situation où nos critères d'admissibilité sont tels que nous ne pouvons prêter de l'argent qu'aux producteurs agricoles. Cela dit, nous avons quand même une bonne connaissance du marché. Le fait est que la très grande majorité des transactions s'effectuent encore de producteur à producteur. Je dirais que c'est le cas pour 95 % des transactions.

Effectivement, dans certaines localités ou régions précises, que ce soit au Québec, en Colombie-Britannique ou encore en Saskatchewan, il est vrai que la présence d'acheteurs non traditionnels peut faire augmenter la demande pour les terres agricoles et ainsi contribuer à faire augmenter leur valeur ou le prix payé. Toutefois, cela reste encore un phénomène très limité à l'échelle régionale.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Récemment, mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire très important visant à faciliter le transfert des fermes familiales. Présentement, il y a une injustice, en ce sens qu'il est parfois plus rentable de vendre sa ferme à un étranger qu'à l'un de ses enfants, même si ce dernier veut l'acheter pour la garder dans la famille. Malheureusement, ce projet de loi a été rejeté. Il avait néanmoins suscité beaucoup d'intérêt et d'appui dans l'ensemble du Canada. Ce projet de loi a été défait par seulement 12 voix. Nous aurions aimé qu'il soit à tout le moins renvoyé en comité. Nous pensons en effet que cette mesure aurait pu faciliter le transfert des fermes en vue de garder ces entreprises chez nous.

En outre, le directeur parlementaire du budget a déposé un rapport assez inquiétant. On parle en effet d'une certaine désinformation de la part du ministère des Finances. Il était prévu que ce projet de loi engendrerait des coûts se situant entre 126 et 249 millions de dollars. Or, le gouvernement avançait que ce projet de loi allait plutôt coûter 1,2 milliard de dollars.

Un projet de loi de ce genre aurait pu faciliter le transfert des fermes familiales.

Pourriez-vous émettre des commentaires sur l'importance de rectifier cette injustice?

• (1135)

M. Tom Rosser: Comme nous l'avons précisé dans notre témoignage, des programmes et des services sont en oeuvre, notamment à FAC, pour aider les jeunes fermiers. Le fédéral aussi administre des programmes destinés à faciliter le transfert intergénérationnel des fermes.

Cela dit, nous sommes ouverts aux suggestions visant une amélioration des programmes et des services ainsi qu'une meilleure collaboration avec les provinces et les organismes partenaires du ministère afin de faciliter ce transfert.

Le président: Merci, monsieur Rosser et madame Brosseau.

[Traduction]

Madame Lockhart, vous disposez de six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Je vous remercie tous de votre présence.

Je veux tout d'abord parler de Financement agricole Canada. J'ai aimé votre observation concernant le fait que FAC est présent, peu importe si le secteur agricole se porte bien ou non. Par ailleurs, en quoi les paramètres pour les prêts diffèrent-ils de ceux des banques commerciales?

M. Michael Hoffort: En ce qui concerne nos pratiques de prêt, nous établissons nos propres politiques qui se fondent sur nos connaissances de l'industrie. Dans certains cas, elles diffèrent légèrement de celles des banques. Avec notre Prêt Jeune agriculteur, nous avons opté de façon intentionnelle pour un versement initial moindre que les versements traditionnels afin de nous assurer que nous aidons certains de ces nouveaux venus. Le versement initial est presque aussi important que ce que l'on peut faire concernant la structure du prêt et le taux d'intérêt par la suite, compte tenu des taux actuels.

Notre principe, c'est de très bien connaître nos clients et de comprendre ce qu'ils essaient de faire et, dans un sens, établir une structure de l'endettement, ou cette partie de leur bilan qui leur convient de sorte qu'ils puissent accomplir leurs objectifs sur le plan des affaires. Nous le faisons tout à fait volontairement, et nous menons nos activités sur le terrain.

Du point de vue des pratiques de prêt, nous ciblons tous les secteurs agricoles, peu importe la taille des entreprises. Plus de 80 % sont des PME. Du point de vue du mandat, nous croyons que c'est précisément à cet égard que le pays a besoin de nous. En théorie, on peut examiner leur politique et la nôtre et dire que cela semble concorder — 25 % pour un prêt, par exemple. La mise en oeuvre, le temps consacré et le secteur ciblé pour ce qui est des services, nous servons tous... Je crois que les différences sont plus nombreuses du côté de la mise en oeuvre que dans les politiques concernant cette pratique.

Si une personne a des difficultés du point de vue de l'organisation, dans notre volet sur les prêts spéciaux, les crédits spéciaux, l'objectif est de l'aider à régler les difficultés de sorte qu'elle puisse revenir dans une position viable.

Je ne saurais dire si tout le monde investirait autant de temps et d'efforts que nous le faisons quant à la façon dont nous fonctionnons si une personne fait face à des difficultés, non seulement initialement, mais plus tard. Nous sommes fiers de pouvoir vraiment collaborer avec les clients pour les aider à reprendre le cap. C'est quelque chose qu'on peut voir autant dans ce secteur que dans d'autres.

• (1140)

Mme Alaina Lockhart: Les agriculteurs nous ont parlé entre autres du coût des terres pour les nouveaux venus. Lorsqu'il y a de nouveaux venus, il semble qu'on dit qu'il faut tenir compte de certains aspects. Dans quelle mesure tenez-vous compte du fait qu'il n'y a pas beaucoup d'antécédents en matière de crédit; qu'il n'y a peut-être pas assez de capitaux au départ?

M. Michael Hoffort: C'est une très bonne question.

Entre autres faits, 95 % des nouveaux venus sont généralement liés à une exploitation établie. Un bon nombre de nouveaux venus se lancent dans l'agriculture; c'est comme on le souhaite. Qu'il s'agisse de cessions intergénérationnelles d'exploitations agricoles — il arrive souvent que trois générations travaillent dans une exploitation agricole — ou d'une exploitation plurifamiliale où les frères, les soeurs et les cousins travaillent ensemble, on s'appuie sur cela en partie pour ce qui est des antécédents en matière de crédit. Il n'est pas rare qu'une exploitation agricole établie donne une partie de ces actifs en garantie pour permettre l'arrivée du nouveau venu. Dans bien des cas, c'est de cette façon que nous examinons les choses.

De l'autre côté, il y a ceux qui créent une toute nouvelle entreprise; en règle générale, ils occupent aussi un autre emploi à l'extérieur de l'exploitation, ils ont de bons antécédents en matière de crédit et évaluent les choses dans un délai raisonnable qui leur permet cela. On s'appuie sur cela en partie également: leur expérience à l'extérieur de la ferme, leur expérience sur le plan du crédit, leur comportement et tous ces aspects qui permettent de déterminer s'ils réussissent.

Mme Alaina Lockhart: Merci.

Monsieur Gervais, j'avais des questions à vous poser sur le ratio d'endettement. Je crois comprendre qu'au Canada, il est d'environ 16,5 %. A-t-on fait des calculs pour voir ce qui se passerait si les taux d'intérêt augmentaient? Je devrais plutôt dire « lorsque les taux d'intérêt augmenteront », car ils finiront par augmenter.

M. Jean-Philippe Gervais: Oui, une hausse des taux d'intérêt aurait probablement des répercussions sur les dettes que les exploitations agricoles sont prêtes à contracter et peut-être même sur la valeur de l'actif. Si la demande d'actifs est plus faible en raison des taux d'intérêt élevés, parce que c'est un peu plus difficile d'établir un bon plan pour acheter une terre et en tirer un profit, alors il se peut que la demande pour la valeur de l'actif diminue.

Nous n'avons pas mené d'analyses sur le ratio d'endettement, soit pour ce qui se produirait si les taux d'intérêt grimpaient. Je dirais peut-être que cela n'arrivera pas rapidement. Comme je l'ai dit, il y aurait des répercussions sur la valeur de l'actif de même que sur la dette. Les deux se contrebalanceraient probablement et, en quelque sorte, se neutraliseraient. Je crois qu'il y aurait une légère hausse du ratio d'endettement si les taux d'intérêt augmentaient, mais je ne pense pas que cela mettrait les exploitations agricoles canadiennes dans une situation financière difficile.

Mme Alaina Lockhart: Y a-t-il des secteurs qui pourraient être plus sensibles à cette pression?

M. Jean-Philippe Gervais: Les secteurs qui sont plus capitalisés ou qui ont des actifs plus importants ressentiraient probablement davantage les effets, surtout étant donné que la valeur des actifs à cet égard est élevée ou n'augmenterait pas autant que dans le passé. Les exploitations qui sont un peu plus endettées en raison de la stabilité des revenus seraient peut-être les fermes laitières et avicoles, qui ont toujours eu un flux de recettes plus stable. Elles feraient peut-être face à un peu plus de difficultés concernant le ratio d'endettement.

Encore une fois, sur le plan des prêts, le revenu est le principal moteur concernant le remboursement de la dette, et nous le soulignons très souvent à nos clients. Il ne s'agit pas de la valeur de l'actif, mais bien du revenu.

Le président: Merci, madame Lockhart.

[Français]

Merci, monsieur Gervais.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. Longfield. Vous disposez de six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci.

Compte tenu du lien entre les objectifs stratégiques du Canada de 75 milliards de dollars d'exportations d'ici 2025 et certains secteurs agricoles sur lesquels nous nous concentrons, dans quelle mesure votre politique stratégique sur la dette concorde-t-elle avec les objectifs stratégiques du gouvernement?

M. Tom Rosser: Nous sommes en train de nous demander comment toutes nos politiques et tous nos programmes permettront d'atteindre l'objectif pour 2025. La réalisation de l'objectif, la

croissance de la valeur de nos exportations, nécessitera des capitaux importants, tant dans le secteur agricole primaire que dans le secteur de la transformation. Dans le cadre de l'examen général du rôle du gouvernement dans l'atteinte de cet objectif lié aux exportations, l'accès aux capitaux est certainement un facteur important.

• (1145)

M. Lloyd Longfield: C'est une très bonne réponse.

J'espérais que nous allions dans cette direction, mais je vais aussi dans le sens de ce que disait Mme Lockhart. Avec la proportion de la dette liée aux terres, on peut avoir beaucoup d'actifs, mais peu d'argent si on essaie d'investir dans de nouvelles technologies ou de conquérir de nouveaux marchés. Y a-t-il quelque chose pour l'innovation, par exemple?

M. Tom Rosser: Quand nous examinons les données, c'est vrai. Je pense que quelque chose comme 60 ou 70 % des actifs agricoles, si ma mémoire est bonne, sont des terres et des bâtiments, mais ces dernières années, nous avons vu d'importants investissements de capitaux dans les machines et l'équipement.

Une partie de la dette que le secteur agricole a prise en charge au cours des deux ou trois dernières années n'était pas simplement liée à l'achat de terres. Une bonne partie était liée à des investissements dans l'amélioration de la productivité, soit dans les machines et l'équipement, par exemple.

Pour ce qui est de l'innovation et du développement des marchés, c'est également un volet dans lequel nous offrons, au ministère, en partenariat avec nos collègues provinciaux et territoriaux, un ensemble de programmes pour aider le secteur agricole, de même que ses associations et les institutions qui le sert, de sorte que le secteur puisse innover et conquérir de nouveaux marchés, etc.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Parlons des jeunes. D'après votre témoignage, les choses semblent positives.

J'ai entendu parler d'un producteur laitier de Niagara dont le fils est en train de lancer son entreprise et d'intégrer du nouvel équipement. L'ami de son fils fait également de même. Trois fermes laitières sont en cours de création à Niagara, ce qui est très exigeant en investissements.

Dans quelle mesure est-ce difficile pour les jeunes de se lancer? Ont-ils besoin de l'aide de leur parent? Je pense en particulier à l'ami de ce fils qui est en train d'ouvrir une ferme.

M. Michael Hoffort: Oui, il est manifestement utile d'avoir un parent qui aide les jeunes et leur apporte un soutien solide, qu'il s'agisse d'actifs ou peut-être de garanties d'emprunts, un parent qui possède aussi une capacité de gestion et une expérience acquise au fil des générations, à traverser les hauts et les bas et à tout apprendre en cours de route.

Ce n'est toutefois pas la première fois que des jeunes se lancent et bâtissent des exploitations tout à fait rentables. Tandis que l'agriculture devient de plus en plus dynamique, c'est un de nos défis, même au sein de notre personnel, puisque nous avons de nombreux diplômés en agriculture qui souhaitent manifestement devenir agriculteurs. Il n'est pas inusité pour ces jeunes de lancer une exploitation et de finir par y travailler à temps plein, de façon totalement indépendante de l'exploitation familiale dans laquelle ils ont grandi. Ce genre de scénario existe. C'est plus rapide et probablement plus facile à réaliser à l'aide du soutien financier d'un parent ou d'une structure familiale semblable, mais un tel réseau n'est pas indispensable pour que le projet porte ses fruits.

M. Lloyd Longfield: En tant que président du caucus des coopératives, je dois poser une question sur les coopératives et le rôle qu'elles jouent dans la transition et la planification multi-générationnelle. Comment la société Financement agricole Canada, ou FAC, collabore-t-elle avec les coopératives?

M. Michael Hoffort: Pour ce qui est des coopératives, les caisses de crédit sont indispensables au volet financier. Elles offrent un service particulièrement efficace dans les régions rurales du Canada.

Nous avons beaucoup collaboré avec le réseau des caisses de crédit pour améliorer notre coopération et notre coordination, de façon à ce que leurs membres aient les fonds nécessaires pour bâtir leur exploitation. En réalité, FAC n'offre pas tous les produits dont les agriculteurs auront besoin, de sorte que nous collaborons avec d'autres banques dans pratiquement tous les cas.

On constate aussi qu'un investissement massif est réalisé dans le domaine coopératif du secteur agroalimentaire, relativement à la prestation de services aux membres soit de la chaîne de valeur, soit de la transformation. Le réseau est très robuste. J'ai été témoin de choses très emballantes. Je pense que les coopératives feront partie de la solution permettant d'atteindre certains des objectifs de gouvernance d'ici 2025. La réponse passera dans une certaine mesure par le mouvement coopératif et par son investissement sur le terrain.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Pour terminer, j'aimerais utiliser les 30 secondes qu'il me reste pour dire que, selon la bibliothèque, les exploitations de pommes de terre, de fruits et de noix, les fermes laitières et les élevages de porcs ont une responsabilité de 27 %. Pourquoi la responsabilité de ces exploitations est-elle supérieure à celle, disons, des producteurs de céréales, de volaille et de boeuf, qui avoisine les 17 %?

M. Michael Hoffort: Je ne suis pas certain de pouvoir répondre étant donné que je n'ai pas les chiffres que vous mentionnez. Si vous le souhaitez, je serai ravi de vous faire parvenir la réponse ultérieurement, lorsque j'aurai examiné l'information.

• (1150)

M. Lloyd Longfield: Encore une fois, si ce sont des marchés d'exportation qu'il est essentiel de développer, le gouvernement fournit-il les outils nécessaires?

M. Michael Hoffort: C'est une excellente question.

M. Lloyd Longfield: Merci beaucoup.

Le président: Nous allons maintenant écouter M. Ritz, qui a six minutes.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Je vous remercie de votre participation d'aujourd'hui. Les questions que je veux poser sur l'agriculture font suite à des semaines et à des mois de

frustration. Tout se résume à la gestion et aux variables du secteur que tout le monde connaît, à savoir la météo, les marchés et le reste.

Pourriez-vous nous parler du niveau d'éducation des agriculteurs d'aujourd'hui par rapport à celui de ma génération et de la génération de mon père? Les gens avaient autrefois une 10^e année, puis c'était ensuite une 12^e année, suivie peut-être d'une ou deux années de... et ainsi de suite. Or, les agriculteurs d'aujourd'hui possèdent tous des diplômes et retournent... Ils ont beaucoup plus de connaissances, mais ils cherchent aussi beaucoup plus à s'informer. Je sais que nous avons organisé de nombreuses séances d'information, tout comme FAC. La participation est toujours excellente. Dans quelle mesure trouvez-vous que ces séances contribuent à informer... Cela se fait dans les deux sens.

M. Michael Hoffort: En effet, une des choses encourageantes dans le milieu agricole, en ce qui concerne la recherche d'information, c'est que les collèges d'agriculture sont pleins à craquer. Au Canada, il y a actuellement 12 000 étudiants en agriculture à l'université ou au collège, ce qui est excellent étant donné que nous aurons besoin de chacun d'entre eux. Vous n'avez qu'à penser à ce qui se passe dans l'industrie.

L'hon. Gerry Ritz: Cela vaut également pour les techniciens, les mécaniciens, les soudeurs et le reste.

M. Michael Hoffort: C'est exact. Beaucoup de bonnes choses se passent dans ces domaines.

Il est très intéressant de constater qu'il y a un réinvestissement dans l'apprentissage continu. Plus de 11 000 personnes ont participé à un de nos séminaires l'année dernière, et ils étaient 14 000 l'année précédente.

Ces gens souhaitent acquérir des connaissances. Nous ne sommes toutefois pas les seuls à fournir de l'information. De nombreux joueurs de l'industrie offrent d'excellentes formations à leurs clients et aux gens avec lesquels ils font des affaires. Nous sommes témoins de très bonnes choses à ce chapitre, et je pense que ce volet de l'équation ne fera que prendre de l'ampleur.

Un des domaines sur lequel les gens semblent vouloir en apprendre davantage, c'est la façon d'établir des relations entre des industries comparables à l'échelle nationale, ce que nous favorisons dans une certaine mesure.

L'hon. Gerry Ritz: Au moyen du mentorat.

M. Michael Hoffort: Exactement. Nous en avons offert un peu. Nous avons proposé un conseil de la nouvelle génération à FAC.

Nous avons réuni de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans. Ils étaient une douzaine, mais ils ont eu la chance d'établir des liens d'un océan à l'autre avec des gens qui partagent leurs idées et qui sont prêts à passer à l'action, et d'apprendre les uns des autres. Nous nous sommes retirés du projet, mais ces jeunes sont encore en communication, et ils sont capables de poursuivre l'initiative.

Du point de vue de l'industrie, j'espère que nous pourrons faire un peu plus de projets semblables à l'avenir.

M. Tom Rosser: La seule chose que j'aimerais ajouter très rapidement, monsieur le président, c'est que plus l'industrie se complexifie, plus le niveau d'instruction et les exigences en formation augmentent évidemment. Il y a de nombreuses organisations qui offrent des séminaires et ce genre de choses.

Je crois savoir que votre comité entendra bientôt le témoignage des représentants de la Table pancanadienne de la relève agricole. Une des choses que nous faisons pour contribuer à hausser les compétences est d'appuyer des organisations comme celles-là, pour qu'elles puissent sensibiliser et former leurs membres.

L'hon. Gerry Ritz: Ma question s'adresse à Tom et à Kara. Sur le plan stratégique, quelle part de vos activités se passe en amont, et quelle part est en réaction?

De façon proactive, vous surveillez les marchés, l'accès, la valeur ajoutée, et ainsi de suite. Quant à vos activités réactives, vous vous attardez à la gestion des risques de l'entreprise et à ce qui fonctionne ou non, pendant que vous préparez le prochain cadre politique.

Où se partagent les réactions et les mesures proactives, qui visent à renforcer la capacité agricole?

M. Tom Rosser: J'imagine que nous faisons les deux, et il est difficile de dire précisément où se trouve la coupure. Bien sûr, nous surveillons régulièrement et continuellement l'évolution des marchés et les signes de changements dans les tendances.

Comme je l'ai probablement dit dans mon exposé, nous établissons régulièrement des prévisions et des perspectives de revenus pour le secteur agricole et, dans l'intervalle, nous surveillons continuellement l'évolution de la situation afin de voir si elle s'écarte de ce qui est prévu.

Nous collaborons étroitement avec des confrères de FAC et d'autres institutions qui s'intéressent aussi à ce secteur. Je pense que nous sommes très proactifs. De toute évidence, nous réagissons aussi aux événements.

J'ignore si Kara a quelque chose à ajouter.

Mme Kara Beckles (directrice générale par intérim, Direction de la recherche et de l'analyse, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et agroalimentaire Canada): La seule chose que j'aimerais ajouter, c'est que du point de vue de l'analyse économique, nous faisons beaucoup de scénarios hypothétiques au fur et à mesure que nous observons des changements dans l'économie.

Si nous croyons que les taux d'intérêt vont augmenter, ou que les taux de change vont varier, nous allons réaliser une analyse là-dessus. Nous nous demandons alors quelle serait l'incidence sur l'industrie si de tels changements se produisaient, pour que nous soyons prêts et que nous adaptions nos programmes pendant leur élaboration.

L'hon. Gerry Ritz: En ce qui concerne leur production en général, ainsi que les hauts et les bas.

Mme Kara Beckles: Absolument.

L'hon. Gerry Ritz: Lorsque vous faites un prêt — et maintenant que vous êtes en train d'élaborer le prochain cadre stratégique —, dans quelle mesure tenez-vous compte de la disponibilité des programmes de gestion des risques pour calculer la proportion des revenus de la ferme qui seront protégés? Est-ce que c'est quelque chose qui compte beaucoup ou est-ce seulement comme du glaçage sur le gâteau, un élément qui garantit que l'agriculteur qui contracte un prêt pourra au moins honorer le service de sa dette?

M. Michael Hoffort: Le « glaçage sur le gâteau » n'est pas exactement le terme que j'utiliserais. Nous examinerions l'exploitation agricole, évaluerions où elle est rendue dans son cycle de vie et quelle est la marge de manoeuvre disponible.

Plus le risque est grand, plus nous allons examiner l'apport d'instruments de base comme l'assurance-récolte et les autres outils de gestion des risques qui existent.

Au fur et à mesure que l'entreprise grossit et qu'elle s'expose à des pressions internationales, nous allons chercher à savoir ce qu'ils font à propos de la gestion du risque associé aux devises, aux taux de change et d'autres choses semblables. Nous allons regarder cela des deux côtés de la balance, et nous allons adapter nos points de focalisation en conséquence, toujours en fonction du producteur qui est devant nous.

•(1155)

L'hon. Gerry Ritz: Il y a aussi eu des discussions sectorielles. Une bonne partie de ces discussions a trait au cycle du secteur, un veau, une culture, contrairement au porc où l'on peut avoir trois cycles par année, ou au poulet qui se multiplie toutes les six semaines, etc. Cela dépend de ce que vous faites.

Quelle incidence ces aspects ont-ils sur les liquidités et la fonctionnalité? Leurs coûts augmentent en conséquence, mais il y a aussi une corrélation avec la nature cyclique des secteurs.

M. Michael Hoffort: Oui, absolument. Encore une fois, nous examinons leur feuille de route, où ils envisagent d'aller s'ils grossissent et la marge de manoeuvre que nous avons pour le remboursement. Lorsqu'il y a des risques apparents, nous allons examiner ce qu'ils font sur le plan de la gestion active. Nous regardons sur quelle proportion de la récolte ils ont déjà mis un prix et, dans une perspective d'assurance, ce qu'ils ont l'intention de faire — et nous laissons une certaine marge de manoeuvre à ce chapitre pour permettre aux producteurs de prendre des décisions en matière de gestion —, mais assurément, nos discussions tourneront autour de leur capacité de gestion et de leurs intentions.

Le président: Merci.

Comme nous arrivons à la fin de la première heure de témoignage de nos invités, je tiens à préciser que nous avons mentionné il y a un certain temps que la population du collège avait augmenté. Cela me rappelle le temps où j'étais au collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse. Il y a aussi eu un grand virage en ce qui concerne le ratio hommes-femmes au sein de la clientèle. À cette époque dont je tairai l'année, il y avait 300 hommes — ou 300 garçons, je présume — et 100 filles. Je crois que maintenant, les proportions ont été inversées et, je le répète, il y a plus d'étudiants qu'avant.

Je tiens aussi à dire que j'apprécie le rôle que joue Financement agricole Canada. Comme j'ai été client de cet organisme durant toute ma vie, j'apprécie le fait que nous puissions nous asseoir pour discuter de la vie sur la ferme et de l'agriculture, alors merci encore.

Monsieur Gervais, monsieur Hoffort, monsieur Rosser et madame Beckles, je vous remercie.

Nous allons maintenant faire une pause pour permettre à notre nouveau groupe d'experts de prendre place.

•(1155)

(Pause)

•(1205)

Le président: Nous allons entamer la deuxième heure de cette séance.

Aujourd'hui, nous recevons l'ancien président de la Table pancanadienne de la relève agricole, M. Paul Glenn, et Justin Williams, qui siège au conseil d'administration. Messieurs, soyez les bienvenus.

À titre personnel, nous recevons M. Brady Deaton, qui est professeur et titulaire de la chaire de la famille McCain sur la sécurité alimentaire, Département d'alimentation, Agriculture et ressources économiques, Université de Guelph. Monsieur Deaton, bienvenue dans notre groupe d'experts.

Chaque partie a 10 minutes pour nous présenter sa déclaration liminaire. Que celui qui veut passer en premier commence.

M. Paul Glenn (ancien président, Table pancanadienne de la relève agricole): Merci, monsieur le président.

Comme vous l'avez dit, je m'appelle Paul Glenn, et je suis l'ancien président de la Table pancanadienne de la relève agricole. Je suis ici en compagnie de Justin Williams, notre directeur pour l'Ontario et le Québec.

Je tiens à vous remercier de cette occasion de vous parler de la très importante question de l'endettement dans le secteur agricole et de ses effets sur les jeunes agriculteurs.

Un mot sur moi. Je suis un agriculteur de troisième génération. Mon exploitation agricole est située à Keene, en Ontario, et j'y fais pousser du soya, du maïs, du blé et du foin.

L'agriculture est une industrie tellement vaste. Chaque secteur a ses propres problèmes, notamment lorsqu'il s'agit de trouver du financement pour les immobilisations et le fonctionnement. La valeur des terres utilisées pour les cultures varie. En Colombie-Britannique, un acre ne se vend pas en dessous de 100 000 \$ alors que dans le reste du Canada, 100 \$ pourrait suffire. Cela dépend de la région où vous vivez et du type de climat qu'il vous faut pour soutenir la production et assumer le coût de la terre.

Sur les terres les plus chères, on cultive ce qui a le plus de valeur, comme les fleurs, les bleuets, les canneberges et la production en serre. Ce n'est que le début, puisque cela ne comprend pas le coût des intrants ou le coût des infrastructures nécessaires à la production en serre. Pour les terres les moins chères, il y a les coûts associés au pâturage.

Il y a effectivement de jeunes agriculteurs très futés qui créent de nouvelles terres agricoles au Yukon et à Terre-Neuve, mais cela n'est pas chose facile. En fait, je me suis aperçu qu'en agriculture, il n'y a pas grand-chose de facile.

Pour les jeunes agriculteurs qui font la transition d'une génération à l'autre, j'ai constaté que la tâche est de plus en plus difficile. Le niveau d'endettement augmente, les coûts de production augmentent et la vente de la production est soumise à maintes variables. Il faut aussi tenir compte de la planification de la retraite pour la génération existante. Les gens vivent plus longtemps et il faut donc plus d'argent pour prendre sa retraite, ce qui complexifie les transitions. Une transition réussie nécessite une planification exhaustive. Les exploitations agricoles en démarrage — celles qui sont exploitées depuis 10 ans ou moins — sont toujours dans leur phase de croissance. Elles cherchent à augmenter leur part du marché et leur clientèle. Elles doivent assumer le service de la dette et continuer à emprunter pour être en mesure de grandir. Ce moment est l'un des plus importants, surtout pour les jeunes agriculteurs: certains fondent une nouvelle famille et ils doivent tout à la fois chercher à faire la transition depuis la génération précédente. C'est à ce moment-là qu'ils ont le plus besoin d'aide. Il leur faut un financement solide, un capital d'exploitation et des programmes de stabilisation du revenu pour continuer à fonctionner et faire grandir leur entreprise.

La capacité de stimuler la croissance est également une question épineuse en raison de l'augmentation des intrants, du coût de l'équipement et de la diminution des marges, ce qui rend le service

de la dette encore plus difficile. Les économies d'échelle varient aussi selon chaque ferme et chaque denrée, il est donc essentiel de soutenir les exploitations qui ont une production variée.

Les jeunes agriculteurs cherchent à diversifier leur production pour stabiliser leurs revenus. C'est pour cette raison que les secteurs soumis à la gestion de l'offre sont très alléchants pour les jeunes agriculteurs, même s'ils exigent un apport important en capitaux.

Cela étant dit, je vais laisser la parole à Justin Williams.

M. Justin Williams (membre, conseil d'administration, Table pancanadienne de la relève agricole): Je m'appelle Justin Williams et je travaille pour devenir un agriculteur de huitième génération. Ma famille est dans l'agriculture depuis 1814.

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui.

Il y a environ 12 ans, j'ai démarré ma propre entreprise de sirop d'érable afin de diversifier nos activités. À l'heure actuelle, nous produisons du lait, nous avons diverses cultures et, depuis deux ans, nous avons l'entreprise de sirop d'érable.

Avec des marges qui diminuent, les jeunes générations doivent travailler plus fort pour rembourser les dettes des générations précédentes, comme ont dû le faire mes grands-parents pour rembourser les dettes de leurs parents. Lorsque je prendrai la ferme en main, je devrai rembourser les dettes que mon père a contractées, et même celles qu'il a héritées de son grand-père.

L'endettement élevé des entreprises agricoles fait en sorte que les fermes sont moins souvent données qu'auparavant. Traditionnellement, les fermes étaient passées d'une génération à l'autre sous forme de don, mais avec la croissance de l'endettement actuelle, la passation est devenue une transaction d'affaires, et les jeunes agriculteurs doivent payer davantage pour acquérir les fermes des générations qui les ont précédés. L'augmentation de l'endettement chez les agriculteurs a aussi contribué à relever le niveau de stress tant pour les générations antérieures que pour les jeunes agriculteurs qui commencent dans le domaine.

Comme Paul l'a dit, les économies d'échelle varient selon les denrées. Dans la production laitière, il y a la gestion de l'offre. Les secteurs qui en bénéficient sont moins touchés par les économies d'échelle parce que le prix payé au producteur est stabilisé par le contrôle de l'offre opéré en fonction de la demande des consommateurs. Grâce à la gestion de l'offre, ces secteurs agricoles sont mieux en mesure de combiner avec les hauts et les bas de l'économie sans recourir aux programmes gouvernementaux.

Avec la place grandissante que la technologie est en train de prendre dans l'agriculture, il est encore plus important pour les agriculteurs de parfaire leur éducation, comme cela a été dit lors de la dernière séance. De plus, les agriculteurs doivent continuer à tisser des liens avec d'autres secteurs agricoles, que ce soit le leur ou d'autres formes d'agriculture. La technologie est de plus en plus présente dans nos tracteurs, dans ce que nous utilisons à l'étable pour recueillir des données sur les animaux et lorsqu'il s'agit de gérer l'endettement.

Nous tenons à vous remercier de nous avoir invités à comparaître. Je vais m'arrêter là, car nous voulons laisser beaucoup de temps pour les questions.

● (1210)

Le président: Merci à nos deux représentants de la Table pancanadienne de la relève agricole.

Nous entendrons maintenant M. Deaton, pour 10 minutes.

M. Brady Deaton (professeur et chaire de la famille McCain sur la sécurité alimentaire, Département d'alimentation, Agriculture et ressources économiques, University of Guelph, à titre personnel): Merci de me donner l'occasion de vous faire part de mes réflexions et de mes recherches au sujet des problèmes contemporains auxquels doivent faire face les jeunes agriculteurs et les agriculteurs débutants qui cherchent à démarrer ou à agrandir leur entreprise agricole. Je vais aussi parler de la question connexe de l'endettement et du transfert intergénérationnel des exploitations agricoles.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je veux faire remarquer que l'agriculture comporte maints aspects qui lui sont particuliers, et que la plupart d'entre eux ont été soulevés lors de nos discussions antérieures. L'agriculture demande un partenariat unique en son genre avec la nature, et cette relation dynamique est un défi de tous les instants. Deuxièmement, une grande partie des agriculteurs actuels et en devenir ont grandi sur une ferme et en sont venus à considérer l'agriculture comme un mode de vie. Dans cette optique, les agriculteurs sont attachés à un endroit et à une activité, l'agriculture, un lien que beaucoup de nous considèrent comme étant important.

Permettez-moi de commencer en posant cette très importante question: comment les jeunes agriculteurs s'en tirent-ils dans le secteur agricole? Cette question est quelque peu problématique puisque, pour y répondre, il faut trouver une occupation avec laquelle nous pourrions comparer l'agriculture, qui, comme je le disais tout à l'heure, comporte maints aspects tout à fait particuliers. En gardant cette mise en garde à l'esprit, nous pourrions commencer en comparant le pourcentage d'exploitants agricoles canadiens de moins de 40 ans avec le pourcentage de propriétaires de PME canadiens de moins de 40 ans.

En nous servant des données du recensement de 2011 et des données d'Industrie Canada, nous avons pu calculer qu'en 2011, 10 % de l'ensemble des exploitants agricoles identifiés comme étant les exploitants les plus âgés sur leur ferme avaient moins de 40 ans. En comparaison, toujours en 2011, 12 % de la majorité des propriétaires de PME avaient moins de 40 ans.

Devrions-nous être surpris du pourcentage d'exploitants agricoles de moins de 40 ans? Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question pour vous, mais tout au long de l'étude que vous ferez à ce sujet, gardez à l'esprit que les exploitations agricoles reposent habituellement sur des millions de dollars d'actifs et sur des centaines de milliers de dollars de dettes, et qu'une industrie à forte capitalisation comme celle-là nécessite par conséquent des compétences exceptionnelles en matière d'exploitation et de gestion. Pour ce qui est de l'agriculture, nous devons évaluer nos attentes en matière d'âge en fonction de la situation qui prévaut dans d'autres entreprises canadiennes à forte capitalisation.

Lorsque nous faisons cela, nous devons garder à l'esprit le partenariat tout à fait particulier qui lie l'agriculture à la nature. Comme un agriculteur me l'a récemment fait remarquer, cela signifie qu'une semaine de 80 heures est une bonne chose et que, durant certaines saisons, les agriculteurs doivent travailler quand il fait soleil et attendre les journées de pluie pour prendre congé. Durant ces périodes, les fins de semaine ne sont rien d'autre que des dates sur le calendrier. Cette demande saisonnière peut dissuader certains jeunes de se lancer dans ce domaine. De plus, il est important de reconnaître que l'agriculture d'aujourd'hui ne porte plus le regard défavorable qu'elle portait sur les personnes vieillissantes et qu'elle est moins exigeante qu'avant sur le plan physique.

L'agriculture nécessite une vaste gamme d'investissements en capital, ce qui comprend les terrains et les bâtiments, les machines et l'équipement et, dans certains cas, le bétail. Il convient aussi de souligner qu'il est peu probable que l'ampleur de la dette d'une ferme donnée puisse être associée à la bonne marche de ses opérations. Vraisemblablement, les agriculteurs qui ont le plus de dettes sont dans cette situation parce que leurs crédateurs estiment qu'ils seront en mesure de rembourser. Il existe donc d'autres façons d'évaluer la santé financière du secteur agricole. Ces façons ont été décrites avec force détails lors de votre dernière séance, mais rappelons qu'elles comprennent des mesures comme la liquidité et le ratio d'endettement. Dans son survol concernant ces mesures, Financement agricole Canada nous apprend que les chiffres sont généralement égaux ou supérieurs aux moyennes historiques.

Pour les agriculteurs en général et les jeunes agriculteurs en particulier, le fait de contracter une dette est une occasion de se lancer dans des entreprises qu'ils ne pourraient financer avec leurs propres sous. Le niveau d'endettement actuel reflète en partie le coût en capital nécessaire pour avoir une exploitation agricole concurrentielle dans le secteur agricole d'aujourd'hui. En outre, l'augmentation de l'endettement s'explique en partie par le fait que les agriculteurs ont décidé d'investir une part de leur revenu net dans des immobilisations — et, de façon générale, cette part a augmenté ces derniers temps. L'un de ces investissements a été l'achat de terres agricoles, ces terres qui, comme vous le savez, se sont appréciées ces dernières années. Par exemple, en Ontario, la Société d'évaluation foncière des municipalités estime qu'entre 2012 et 2016, l'augmentation moyenne a été de 16 %. Toutefois, comme quelqu'un l'a récemment souligné, l'augmentation de la valeur de la terre ne signifie pas que l'exploitation est viable en ce qui concerne les flux de trésorerie.

Il va sans dire que la gestion d'une entreprise et de sa dette est plus facile lorsque les flux de revenus nets sont favorables et que les taux d'intérêt sont bas, ce qui décrit bien le contexte de l'industrie agricole des dernières années. La situation devient plus difficile lorsque ces entrées s'atténuent ou que les taux d'intérêt augmentent. Cette dynamique met l'accent sur l'importance de faire des investissements qui améliorent la productivité dans les bons moments et de veiller à ce que la génération actuelle des agriculteurs soit préparée à gérer la ferme, non seulement du point de vue opérationnel, mais aussi du point de vue financier. Nous comptons donc sur nos marchés du crédit pour soupeser correctement les risques associés aux prêts destinés aux jeunes agriculteurs.

• (1215)

Cela contribue à éviter les effets néfastes d'inciter des investissements moins productifs ou de soutenir des agriculteurs qui peuvent être rentables en période de vaches grasses, mais qui ne le sont pas en période de vaches maigres. Le défi est que cela exercera de plus fortes pressions sur les jeunes agriculteurs, étant donné qu'ils ont besoin de réaliser de fortes dépenses en capital et qu'ils ont moins d'actifs accumulés. Cela laisse supposer un plus grand risque.

Compte tenu des fortes dépenses en capital qu'un agriculteur doit engager pour être concurrentiel, vous vous demandez peut-être comment ces jeunes agriculteurs démarrent dans le secteur, font croître leur entreprise et réussissent à rester en affaires. La réponse n'est pas simple, mais l'obtention d'un prêt d'une institution financière jouera fort probablement un rôle à chacune de ces étapes. Les jeunes agriculteurs ont diverses manières pour commencer à accumuler la richesse qui leur permet d'obtenir de tels prêts. J'en aborderai trois: le revenu hors ferme, la location de terres agricoles et le soutien des parents.

En ce qui a trait au revenu hors ferme, de nombreux jeunes agriculteurs, ainsi que des familles d'agriculteurs, arrondissent leurs revenus avec un travail hors ferme. La probabilité d'avoir un travail hors ferme est d'environ 41 % pour l'agriculteur moyen au Canada, et c'est encore plus élevé pour les jeunes agriculteurs. Les conjoints d'agriculteurs ont également souvent un travail hors ferme.

En ce qui concerne la location de terres agricoles, comme nous l'avons déjà mentionné plus tôt, les terres agricoles sont dispendieuses. Dans bien des régions, le coût des terres agricoles est tel qu'un rendement modéré du capital investi exige une appréciation continue des terres agricoles. Les jeunes agriculteurs peuvent notamment intensifier leurs activités par la location de terres agricoles ou l'agriculture à forfait. Le marché locatif de terres agricoles est bien établi au Canada. En effet, près de 40 % des terres agricoles canadiennes sont dans le marché locatif. L'existence depuis longtemps d'un tel échange entre des propriétaires et des locataires permet de conclure que les agriculteurs et les non-agriculteurs en tirent profit.

J'aimerais maintenant parler du soutien des parents. Les familles d'agriculteurs aident leurs enfants à démarrer dans le secteur en leur inculquant des connaissances dans le domaine. Les parents transfèrent des actifs à leurs enfants en les léguant, en les donnant ou en les vendant. Dans bien des cas, les familles d'agriculteurs auront recours à une combinaison de ces approches. Une dette qui grossit peut venir compliquer la donne. Voici un exemple extrême. Dans le cas où un parent décède intestat, ou sans testament, il peut y avoir une certaine confusion quant à la personne chargée de rembourser la dette, ce qui occasionne des retards dans les paiements.

Qui plus est, l'exploitation agricole peut en pâtir pendant que la famille essaie de déterminer comment distribuer les actifs agricoles. Plus important encore, l'appréciation des actifs importants, comme les terres, pose problème aux parents qui, à leur retraite, veulent se gâter et gâter également tous leurs enfants. Les enfants qui ont peut-être envie de reprendre l'entreprise de leurs parents et d'en conserver l'envergure auront peut-être de la difficulté à acheter les terres agricoles de leurs parents ou à acheter les parts que leurs frères ou leurs sœurs ont reçues en héritage.

Diverses institutions existent actuellement pour soutenir les jeunes agriculteurs et faciliter le transfert des exploitations agricoles d'une génération à l'autre. De nombreuses politiques fiscales influent sur ces transferts d'actifs. Des programmes provinciaux-fédéraux à coûts partagés soutiennent la planification de la relève. L'organisme Financement agricole Canada a un programme pour les jeunes agriculteurs. Plus important encore, des universités de partout au Canada, dont l'Université de Guelph, préparent activement la prochaine génération d'agriculteurs en leur inculquant les compétences de gestion dont ils auront besoin pour gérer efficacement une exploitation agricole.

Enfin, si vous permettez, j'aimerais conclure mon exposé sur une note personnelle. J'ai consacré les 13 dernières années de ma vie à travailler avec les jeunes. Il y en a beaucoup qui sont devenus des agriculteurs; il y en a beaucoup qui veulent devenir des agriculteurs; et il y en a beaucoup qui ont réalisé des recherches sur des enjeux liés au secteur agricole. Leur capacité d'innovation et leur éthique de travail ne cessent de m'impressionner. J'ai profité de leurs nouvelles idées, et le secteur agricole en profitera également.

Les investissements axés sur les jeunes doivent être une priorité d'une vaste gamme de politiques, parce que c'est notre meilleure chance de tirer le maximum des périodes de vaches grasses, de

réduire les pertes en période de vaches maigres et d'améliorer la probabilité de connaître plus de périodes de vaches grasses que de périodes de vaches maigres à l'avenir. La prochaine génération est la mieux placée pour aborder la question de l'avenir. Je suis déterminé à le faire. Je suis heureux que vous examiniez cet enjeu, et je suis prêt à discuter de mon exposé et à répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Deaton.

Passons maintenant à nos séries de questions. Monsieur Ritz, vous avez six minutes.

L'hon. Gerry Ritz: Merci, messieurs, des exposés que vous avez faits aujourd'hui au Comité. C'est toujours intéressant.

Monsieur Deaton, je me demande si vous avez des données concernant ce que nous voyons maintenant, soit le recours hors ferme à des comptables, à des conseillers juridiques... Une exploitation agricole est une grande entreprise, et il n'est tout simplement plus possible de tout faire autour de la table de cuisine comme la génération de mon père le faisait.

Quel est le pourcentage d'agriculteurs, en particulier de jeunes agriculteurs, qui consultent des comptables, des avocats, des spécialistes en planification de la relève ou même des spécialistes financiers... pour prendre ces décisions d'affaires difficiles?

M. Brady Deaton: Je n'ai pas de données à ce sujet. Selon ce que j'en comprends, les grandes entreprises agricoles consultent des comptables, en particulier des fiscalistes — c'est très courant —, ainsi que des avocats dans certains cas pour ce qui est de la planification de la relève. Je présume que cela varie en fonction de la taille de l'exploitation agricole, mais je crois que c'est très répandu.

M. Paul Glenn: Il ne fait aucun doute que la majorité — voire la totalité — des jeunes agriculteurs que je connais qui ont dû passer par un plan de transition ont eu recours aux services d'avocats, de comptables et de directeurs de banque pour évidemment atténuer les risques liés à ce processus. À mon avis, les jeunes agriculteurs considèrent maintenant généralement les exploitations agricoles comme des entreprises et ils n'appellent pas seulement une fois par année leur comptable au moment de produire leur déclaration de revenus. Ils le font plusieurs fois par année.

L'hon. Gerry Ritz: Avez-vous l'impression que ces professionnels possèdent suffisamment de connaissances dans le jargon agricole pour être en mesure de vous offrir de judicieux conseils? La situation se résume-t-elle plutôt à vous remettre une brochure et à vous dire de la lire à la maison?

M. Paul Glenn: C'est en fait très difficile de trouver des institutions qui sont... mis à part Financement agricole Canada ou certains cabinets comptables spécialisés dans le domaine agricole.

L'hon. Gerry Ritz: Des universités...

M. Paul Glenn: Exactement. Oui. Je sais que cela m'a posé problème, et je fais maintenant affaire avec des entreprises qui sont vraiment spécialisées dans le domaine agricole en raison de cette base de connaissance. J'avais invité mon comptable à venir visiter mon exploitation agricole, et il a vu ma remorque à décharge par gravité et s'est exclamé: « Oh, est-ce l'équipement que vous utilisez pour semer votre champ? »

Bref, ces professionnels ont de grandes lacunes dans le domaine, et cela fait une énorme différence de comprendre pourquoi vous déboursiez 300 000 \$ pour un semoir lorsque vous essayez d'exploiter votre entreprise. C'est assurément difficile si le professionnel avec lequel vous faites affaire ne possède pas cette base de connaissance. C'est donc difficile à trouver.

M. Brady Deaton: Si vous me le permettez, j'aimerais revenir sur votre question précédente. Des données se trouvent dans les notes de bas de page du rapport que je vous ai remis. Les agriculteurs ont besoin d'un capital humain beaucoup plus solide en vue d'interagir avec ces groupes. Environ 65 % des agriculteurs de moins de 35 ans ont fait des études postsecondaires.

L'hon. Gerry Ritz: C'était justement ma prochaine question. J'aimerais savoir à quel point c'est important. À l'époque de mon père, si vous aviez une 10^e année, vous aviez terminé. À mon époque, il fallait une 12^e année ou peut-être une ou deux années d'études collégiales ou une année dans une école technique pour y apprendre la soudure, les techniques d'usinage, etc.

Il en va de même pour mon père maintenant. Si les terres ne lui appartenaient pas, ils ne les cultivaient pas. Il n'a même jamais envisagé de louer des terres, par exemple.

À mon époque, c'était un peu des deux; nous avions des terres qui nous appartenaient et des terres que nous louions pour avoir la superficie nécessaire en vue de réaliser des économies d'échelle.

Mon neveu a maintenant repris l'entreprise, et la vaste majorité des terres qu'ils cultivent sont à forfait ou louées. Que les terres lui appartiennent ou non ne le dérange pas. Il veut seulement les utiliser.

Tenez-vous aussi compte de cet aspect au moment de prendre vos décisions pour acheter l'équipement en conséquence?

•(1225)

M. Paul Glenn: Oui. Tout revient aux coûts de production. Si vous avez de gros équipements, vous avez besoin de plus de terres, et la location est évidemment très souvent la solution.

La proximité de régions plus urbaines est une situation difficile à gérer pour les propriétaires qui louent des terres agricoles. La location de terres agricoles est un peu plus difficile, parce qu'il y a plus d'environnementalistes et que les gens comprennent moins bien ce à quoi ressemble l'agriculture moderne. Certains de ces éléments sont un peu plus difficiles, mais la location de terres est assurément toujours une option, et cela devient de plus en plus une option pour les jeunes agriculteurs.

L'hon. Gerry Ritz: L'une des forces des organismes de jeunes agriculteurs est le mentorat et la possibilité de parler à d'autres. Les gens peuvent être de la Saskatchewan ou de l'Ontario, mais ils discutent tout de même de l'ensemencement, de la récolte, etc. Trouvez-vous utile d'échanger avec des homologues pour acquérir des connaissances?

M. Paul Glenn: Je dirais que la plus grande force de notre organisme de jeunes agriculteurs est probablement le réseautage. Je sais que j'ai utilisé beaucoup de renseignements que m'ont appris nos collègues de l'Ouest canadien, dont certains qui possédaient des exploitations de grande envergure, en ce qui a trait à la manière dont s'est déroulée leur transition ou des gens qui ont pris la relève de leurs parents... ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné en vue d'apprendre de leurs erreurs.

L'hon. Gerry Ritz: Comment pouvons-nous informer les consommateurs que les agriculteurs font ce qu'ils font en raison de l'élevage? L'agriculture est un domaine en constante évolution. Comment pouvons-nous arrêter les personnes qui prennent des

décisions qui ne se fondent pas sur des données scientifiques? Nous avons vu ce qui s'est passé en Ontario concernant les néonicotinoïdes et les abeilles; nous essayions vraiment d'avoir des données scientifiques, mais les règles qui ont été adoptées ne se fondaient aucunement sur des données scientifiques.

Comment pouvons-nous faire comprendre aux consommateurs que ce que nous faisons au Canada s'appuie sur les pratiques exemplaires en la matière et que des pratiques éprouvées existent?

M. Paul Glenn: Je crois vraiment que nous devons commencer par notre système d'éducation. Il y a des lacunes très tôt dans le système public d'éducation. Il faut expliquer au grand public ce qu'est maintenant l'agriculture moderne. Cela permettra de réduire le décalage entre la manière et la raison de faire les choses relativement au bien-être des animaux.

L'hon. Gerry Ritz: À mon époque, nous avions une exploitation agricole mixte. Nous avions 300 vaches, des terres, etc. Chaque dimanche, des amis ou des proches qui habitaient en ville nous rendaient visite et nous faisons griller des saucisses dans le pré où nous gardions le bétail, par exemple. Un tel lien existait.

Ce n'est plus le cas. Il ne reste maintenant plus que 2 % des gens qui travaillent sur le terrain, tandis que les consommateurs représentent 98 % de la population, et ils sont tous plus intelligents que vous. Il y a une vive opposition aux produits génétiquement modifiés, et il y a aussi une vive opposition à divers autres éléments. Je présume que le défi du gouvernement est de trouver le moyen de s'assurer que ce qui est fait se fonde sur des décisions éclairées, des connaissances et des données scientifiques. Comment pouvons-nous vous aider à le faire?

M. Paul Glenn: C'est vraiment une excellente question.

L'hon. Gerry Ritz: Donnez-moi vos 10 meilleures idées.

M. Paul Glenn: Je ne sais pas si j'ai la réponse à votre question. La sensibilisation de la population est l'élément le plus important, en particulier en Ontario en ce qui concerne les néonicotinoïdes et ce qui en a découlé. L'adoption de nouveaux règlements pour les agriculteurs ne nous aide pas, mais cela ne signifie pas que les règlements sont une mauvaise chose. Nous essayons tous de prendre les meilleures mesures pour l'environnement et le bien-être des animaux.

L'hon. Gerry Ritz: Nous avons en fait une bonne histoire à raconter en ce qui concerne l'environnement et l'agriculture. L'empreinte n'est plus que 10 % de ce qu'elle était il y a même deux décennies.

Le président: Je vais devoir vous arrêter là. Merci.

Monsieur Longfield, vous avez six minutes.

M. Lloyd Longfield: Merci.

C'est merveilleux d'avoir M. Ritz au Comité en raison de son expérience et de ses commentaires. J'aurais aimé passer en revue la liste des 10 meilleures idées, mais nous n'avons jamais le temps. C'est le problème.

Parlant de temps, je m'intéresse à l'âge des agriculteurs. Monsieur Deaton, vous nous avez dit que 10 % des agriculteurs avaient moins de 40 ans. Je sais que 12 % des propriétaires de PME ont moins de 40 ans. C'est très comparable à ce que nous voyons dans un milieu urbain. Cela me surprend.

M. Brady Deaton: J'imagine que j'ai peut-être été moi aussi un peu surpris lorsque nous avons commencé à examiner les données et que j'ai regardé l'année 2011. Je tiens à rappeler qu'il faut trouver un élément comparable dans tout ce que nous faisons et que c'est assez difficile de trouver un élément comparable. Dans les notes en bas de page, vous avez une analyse de sensibilité au sujet des différences entre les petites entreprises et les moyennes entreprises.

Lorsque nous avons examiné les dernières années, nous avons trouvé intéressante la façon dont la situation a évolué au cours des 10 dernières années. Il y a eu une chute, qui a probablement été provoquée en grande partie par des raisons démographiques et économiques, dans la catégorie des gens de moins de 40 ans pour les PME et l'agriculture. Fait intéressant, la chute est encore une fois comparable dans les deux secteurs. Bref, de 2001 à 2011, la diminution était comparable dans les deux industries.

M. Lloyd Longfield: Messieurs Glenn et Williams, ma question s'adresse à vous. Je crois que l'âge moyen des agriculteurs est toujours d'environ 56 ans. Une vague de départs à la retraite frappera votre secteur, comme c'est le cas en milieu urbain. Voyez-vous l'accès à des mentors et la possibilité qu'ouvre le départ à la retraite de ces personnes comme une occasion dont pourrait tirer profit votre réseau? Vous pourriez nous expliquer comment fonctionne le mentorat entre des agriculteurs d'expérience et de jeunes agriculteurs en ce qui a trait aux dettes dans le secteur agricole, soit le sujet de notre étude. Cela fonctionne-t-il?

• (1230)

M. Paul Glenn: Oui. Nous essayons de mettre sur pied un programme de mentorat et d'échanges pour les agriculteurs sur le point de prendre leur retraite en vue de servir de mentors et de participer à un programme d'échanges pour donner l'occasion à de jeunes agriculteurs de travailler dans ces exploitations agricoles. Il existe déjà certains programmes qui permettent de jumeler des agriculteurs qui cherchent à quitter l'industrie avec de jeunes agriculteurs qui cherchent à y entrer. Je répète que le financement est le nerf de la guerre. Si vous possédez seulement une camionnette, il est parfois difficile d'avoir une exploitation qui permet de réaliser des économies d'échelle. Voilà pourquoi les jeunes agriculteurs se tournent normalement vers les fruits et les légumes et vendent leurs produits dans des marchés publics jusqu'à ce qu'ils arrivent à percer dans l'industrie.

M. Lloyd Longfield: En ce qui concerne la création de supergrappes — et Dominic Barton a dit que nous devrions envisager la création d'une supergrappe en agriculture —, vous avez mentionné l'Université de Guelph. Il y a aussi l'Université de la Saskatchewan. Les universités de partout au pays offrent des occasions de mentorat. En ce qui concerne le soutien gouvernemental en vue de contribuer à mettre en place de telles occasions de mentorat, d'aider 12 % des gens de moins de 40 ans à devenir des agriculteurs et d'inclure un bon pourcentage de femmes et d'Autochtones, est-ce déjà la réalité ou est-ce encore à l'étape de la théorie?

M. Paul Glenn: À mon avis, c'est probablement encore à l'étape de la théorie. Je n'ai pas beaucoup de données pour vous à ce sujet. Nous sommes évidemment conscients qu'il faut que plus de jeunes agriculteurs soient emballés par l'agriculture, parce que moins de personnes connaissent ce domaine. Il y a donc moins de personnes qui souhaitent se lancer dans l'industrie.

M. Lloyd Longfield: J'espérais que nous ne verrions pas les lumières clignoter. Ils ont dit qu'il n'y aurait pas de vote à 13 h et, maintenant, il semble qu'il y en aura un

Le président: Voulez-vous poursuivre la séance pendant 15 minutes? Sommes-nous d'accord?

M. Lloyd Longfield: Le rôle que les universités partout au Canada jouent en s'efforçant de relier ces mentorats...

Le président: Attendez, monsieur Longfield. Pour poursuivre la séance, il faut qu'il y ait consensus. Est-ce que j'ai ce consensus pour les 15 prochaines minutes?

Nous sommes d'accord.

M. Lloyd Longfield: Merci beaucoup.

En ce qui concerne cette industrie et la collaboration universitaire, lorsque vous obtenez un diplôme d'un collège ou d'une université, vous entretenez des liens avec des écoles, et des écoles entretiennent des liens avec vous. Vous appuyez-vous sur ces liens pendant que vous franchissez les étapes requises pour exercer vos activités agricoles et que vous développez votre exploitation agricole et votre carrière d'agriculteur?

M. Paul Glenn: Il est certain que vous ne cessez jamais de vous instruire lorsque vous êtes agriculteur. Habituellement, bon nombre de vos fournisseurs organisent des cours de formation à votre intention. Je ne suis pas nécessairement au courant de liens qui rattachent les agriculteurs aux universités, une fois qu'ils ont commencé à exploiter leur ferme — et vous pourriez peut-être parler davantage de cet aspect, monsieur Deaton. Toutefois, la formation ne cesse jamais.

M. Lloyd Longfield: Oui, et la technologie est en constante évolution.

M. Paul Glenn: Tout à fait.

M. Brady Deaton: Nous nous entretenons constamment avec le public et les agriculteurs, en fonction d'un éventail de recherches distinctes que nous menons dans notre département. Nos étudiants participent souvent aux recherches en cours. Nous pourrions étudier les prix à la ferme ou les taux de location, c'est-à-dire des enjeux sur lesquels je pourrais très bien faire des recherches. Par la suite, nous demanderions aux étudiants de participer à ces activités, non seulement en nous faisant part de leurs connaissances agricoles acquises sur le terrain, mais aussi en se portant à la rencontre des collectivités.

Si je pouvais simplement faire concorder mes propos avec ceux que M. Ritz tenait hier, je dirais que nous produisons constamment des documents de sensibilisation fondés sur des données scientifiques. Par exemple, je produis une baladoémission dans le cadre de laquelle nous discutons d'enjeux comme ces... et les néonicotinoïdes, et nous parlons des produits génétiquement modifiés.

C'est le rôle que jouent constamment les efforts de sensibilisation de notre département. Je pense que l'université prend une part active à toutes ces activités.

M. Lloyd Longfield: C'est une excellente perspective.

Je vous remercie tous du travail que vous accomplissez.

Je vous rends la parole, monsieur le président.

Le président: Avons-nous terminé ?

[Français]

D'accord.

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

Mme Ruth Ellen Brosseau: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins des exposés qu'ils nous ont donnés aujourd'hui.

Je suis heureuse que l'occasion me soit donnée de poser une question et que nous ayons été en mesure d'entendre les deux groupes d'experts. Je regrette qu'il ait été nécessaire d'écourter les discussions, mais cela fait partie de notre travail.

Il y a quelque temps un projet de loi a été présenté. Il s'agissait du projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue, Guy Caron. Le projet de loi proposait de faciliter un peu le transfert d'exploitations agricoles familiales. À l'heure actuelle, si vous souhaitez transférer votre exploitation agricole à quelqu'un, il est plus profitable pour vous de la vendre à un étranger que de la transférer à un membre de votre famille.

Ce projet de loi reposait sur de nombreuses recommandations et un grand nombre de consultations menées pendant plusieurs années. Au début, nous pensions bénéficier de l'appui nécessaire pour qu'il soit au moins renvoyé au comité, où il aurait été étudié plus à fond. Malheureusement, une certaine désinformation a été propagée à son sujet. Récemment, un rapport du directeur parlementaire du budget a révélé que les coûts liés au projet de loi n'étaient pas aussi élevés que les montants dont le ministère faisait courir la rumeur.

Messieurs Glenn et Williams, je sais qu'au cours de vos exposés, vous avez parlé de la troisième et huitième génération. Pourriez-vous parler de l'incidence qu'aurait un projet de loi de ce genre sur les transferts de fermes familiales?

Nous avons longuement discuté de l'âge des agriculteurs d'aujourd'hui. Bon nombre d'entre eux atteindront bientôt le stade où ils songeront à transférer leur exploitation agricole à leurs enfants ou à un autre membre de leur famille. Pouvez-vous, s'il vous plaît, expliquer la mesure dans laquelle il est important de remédier peut-être à cette injustice fiscale?

• (1235)

M. Justin Williams: Comme je l'ai mentionné au cours de mon exposé, je fais partie de la huitième génération qui s'emploie à faire partie intégrante de l'exploitation agricole. Pour le moment, aucun plan de succession n'est en cours, mais la conversation a été amorcée.

En général, les plans de succession qui permettent aux parents de transférer une exploitation agricole à leurs enfants exigent au moins 10 années de transition, et la transition peut être encore plus longue pour certaines fermes. Je crois qu'il aurait été très bénéfique de recevoir un peu d'aide en ce sens, car les générations suivantes sont forcées d'assumer des dépenses et des dettes importantes.

Il y a huit ans, mes parents ont été en mesure de prendre en charge un partenariat établi par mon père et mon grand-père. Ils assurent donc le service d'une dette contractée par la génération précédente. Cette dette me sera léguée, de même que ses conséquences fiscales, lorsque le transfert aura lieu.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Par conséquent, si cette mesure législative était adoptée, cela pourrait vous aider, vous et les gens qui se trouvent dans la même situation.

Monsieur Glenn, souhaitez-vous formuler des commentaires à propos de ce projet de loi?

M. Paul Glenn: Toutes les données que nous avons réunies montrent que la croissance de l'exploitation agricole diminue légèrement lors d'une transition. Je peux communiquer ces données au président plus tard. Essentiellement, toutes les fois que la ferme est achetée à part entière, sa croissance régresse à chaque étape.

Lorsqu'on est en mesure de transférer la ferme, sa croissance connaît une très légère diminution, voire une augmentation, au cours de la transition. Même si la ferme n'est pas transférée à un frère, une soeur ou un enfant, en amorçant une transition pour assurer sa continuité, afin que vous ne vous endettiez pas d'une manière excessive... Cela prive l'exploitation de cinq années de croissance.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Monsieur Deaton, souhaitez-vous formuler des observations à propos de ce projet de loi ou de toute autre mesure que le gouvernement fédéral pourrait adopter pour faciliter le transfert de fermes familiales?

M. Brady Deaton: Je n'ai aucune observation à formuler au sujet du projet de loi en question, parce que je n'en connais pas les nuances.

Je dirais, comme je l'ai indiqué au cours de mon témoignage, que l'un des défis à relever est vraiment lié à la richesse. Vous possédez d'importants actifs, et vous songez à les répartir équitablement entre vos enfants ou à vous réserver un traitement équitable, si vous vous apprêtez à prendre votre retraite. C'est une situation très difficile. Ce n'est pas nécessairement une calamité en soi, puisque la plupart des agriculteurs se réjouissent à l'idée de posséder une terre d'une plus grande valeur. Toutefois, cela ne facilite pas les transferts intergénérationnels.

Pour faire écho à l'argument avancé plus tôt, il est très important de planifier cette transition et d'avoir une bonne conversation avec les membres de la génération suivante, afin qu'ils soient prêts sur le plan opérationnel, managérial et financier à prendre en charge cette dette ou à acheter une partie de la terre appartenant à un frère ou une soeur.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je me demandais si la Table pancanadienne de la relève agricole pourrait parler du sentiment que les jeunes agriculteurs éprouvent à propos de l'avenir. De nombreux débouchés existent, mais il se peut que certains enjeux pèsent un peu plus lourdement sur eux.

Pourriez-vous nous dire comment les jeunes agriculteurs se sentent en général par rapport à leur avenir?

M. Paul Glenn: En règle générale, il est bon d'être agriculteur en ce moment. Cela ne fait aucun doute. Je sais que vous entendez toujours les agriculteurs faire preuve de pessimisme. Par conséquent, je ne veux pas agir de cette façon. Bon nombre de jeunes agriculteurs sont ravis de faire carrière en agriculture et vraiment heureux de repousser les limites technologiques et directionnelles. Comme nous faisons face à des investissements beaucoup plus importants, ce stress pèse assurément sur nos esprits : nous ne finançons plus des fermes de 500 000 \$, mais plutôt des fermes d'un million de dollars et plus. Cela entraîne un stress mental un peu plus aigu

• (1240)

Mme Ruth Ellen Brosseau: Outre les obstacles financiers, y a-t-il d'autres types d'obstacles qui pourraient nuire à la viabilité de nos fermes familiales?

Le président: Puis-je obtenir une réponse concise?

M. Paul Glenn: Rien de précis ne me vient à l'esprit pour le moment, mais je sais que la transition des exploitations agricoles, la perpétuation des fermes familiales, est un enjeu de taille. Puis, plus nous pourrions former nos jeunes agriculteurs et éduquer le public, plus les choses se passeront bien.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons mettre fin à notre séance maintenant. Je tiens à remercier le groupe d'experts et à leur présenter mes excuses pour

avoir été forcé d'écourter légèrement la séance. Je vous suis
reconnaisant d'avoir pris le temps de comparaître devant nous.

Enfin, je souhaite simplement rappeler aux membres du comité
qu'il n'y aura pas de séance jeudi en raison de l'horaire du vendredi.
La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>